



help! aide pour un recours

Par **malika1**, le **28/10/2009** à **15:50**

bonjour,

j'ai reçu une oqtf alors j'ai déposé un recours. La préfecture estime que je n'ai pas d'attache familiale et pas d'ancienneté.

Or j'ai un fils jeune majeur qui est atteint d'une maladie chronique qui est régulariser et deux soeurs qui ont la cni française et résident en France.

Concernant l'ancienneté , le 4 décembre 2009 je ferai 5 année consécutive sur le territoire français.

S'il vous plaît éclairez moi en me disant pourquoi j'ai eue une oqtf alors que mon dossier est valable à tout point de vue.

Pour mon recours j'ai fait appel à une association devrai-je aussi prendre un avocat?

je vous remercie d'avance pour les réponses que vous m'apporterez.